



FORUM DES PARTIES PRENANTES SUR LA GESTION DURABLE DES FORETS ET LE DEVELOPPEMENT DES REFORMES DE GOUVERNANCE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

Kinshasa, Salle des conférences Pierre Claver, du 06 au 08 décembre 2018



RAPPORT FINAL

Kinshasa, Décembre 2018

RESUME

Le forum des parties prenantes prenantes sur la gestion durable des forêts et le développement des reformes de gouvernance en République Démocratique du Congo, organisé par le **Forum National CEFDHAC RDC**(Conférence des Ecosystèmes Forestiers Dense et humide d’Afrique Centrale) avec le support de la **CNCEIB** (Coalition Nationale contre l’Exploitation Illégale du Bois) et le support pédagogique du **GTF** (Groupe de Travail Forêts), s’inscrit dans le cadre du programme de Gouvernance Forestière(PGF), avec l’appui financier de **WWF/NORAD**.

Ce Forum s’est tenu du jeudi 06 au samedi 08 décembre 2018 au centre Pierre Claver de Kinshasa/Gombe et a connu la participation de Parties prenantes du secteur Forêts et Environnement, notamment les délégués de l’Administration forestière, de la Société civile nationale et internationale, du Secteur Privé, des Communautés locales et des peuples autochtones.

La motivation majeure qui a animé les organisateurs de ce forum et qui a justifié sa tenue a été de voir dans quelle mesure les parties prenantes du secteur Forêts et Environnement peuvent contribuer à la définition des stratégies de Gestion Durable des Forêts et au consensus sur les reformes du secteur forestier en cours en RDC.

Pendant les travaux, les participants-es ont suivi plusieurs communications de haute facture en 3 panels de présentation, lesquelles communications ont suscitées des échanges et débats d’éclaircissements qui ont abouti à l’élaboration de la Note des contributions et du Mémoire de la société civile environnementale et les autres parties prenantes adressé aux différents candidats députés nationaux et président de la République.

Ce Forum a été une opportunité de partage, de réflexions communes et d’échanges d’information entre les différentes parties prenantes du secteur Forêts et Environnement, ce qui a contribué à l’atteinte de ses objectifs.

Didier MAMBUNE
Rapporteur Général du Forum

INTRODUCTION

▫ Rappel du contexte et motivation du Forum

Selon les sources du Ministère de l'Environnement et Développement durable(MEDD) de la République Démocratique du Congo (RDC), le Pays dispose d'une superficie forestière estimée à 155.000.000 hectares et il est dotée d'immenses ressources naturelles qui constituent un atout indéniable pour assurer son développement socioéconomique harmonieux à une seule condition que ces forêts soient gérées durablement , avec une gouvernance améliorée, en intégrant dans la mesure du possible, toutes les parties prenantes dans le processus des décisions concernant les ressources forestières en particulier et d'autres ressources naturelles en général.

Ces forêts jouent également un rôle capital dans la lutte contre le changement climatique planétaire, représentant un des « poumons » de notre planète encore relativement intact avec une très grande dépendance en moyens de subsistance et d'existence des milliers des populations locales et peuples autochtones disséminés à travers le territoire national.

A ce jour, il est admis que les mesures d'assainissement efficace du secteur forestier pouvant éclore son potentiel économique, socio-environnemental et socioculturel passent entre autres par les reformes courageuses, inclusives et méthodiques.

En 2002, le Gouvernement de la RDC a promulgué la loi n°011/2002 du 29 août 2002 portant Code Forestier en vue de doter le pays d'un cadre juridique devant régir la gouvernance forestière sur toute l'étendue du territoire national.

Cependant, les observateurs avertis notent que 16 ans après, ce code forestier mérite d'être révisé pour la mettre en phase de l'évolution du temps afin de l'adapter en fonction des circonstances du moment et des thématiques émergentes ayant une incidence réelle sur les forêts.

D'autres observateurs avertis soulignent aussi l'importance d'une politique forestière qui aurait pu se mettre en place avant l'adoption et la promulgation du code forestier.

En dépit de ces constats, le régime forestier actuel a permis tout de même d'enregistrer quelques avancées qui ne sont pas suffisantes, à savoir :

- la revue légale des anciens titres forestiers en nouveaux contrats de concession forestière représentant une superficie de plus de 12 millions d'hectares par décret n° 05/116 du 24 octobre 2005, fixant les modalités de conversion des anciens titres forestiers en contrat de concession forestière et portant extension du moratoire en matière d'octroi des titres d'exploitation forestière ;
- la revue institutionnelle du secteur « forêt-environnement » ;
- la production de la quasi majorité des textes d'application du code forestier et la mise en place du comité de validation desdits textes ;
- la production et l'effort d'actualisation des guides opérationnels sur la mise en œuvre de l'aménagement durable des forêts ;
- le plan de zonage national devant sécuriser les espaces et instituer un domaine forestier permanent géré durablement ;
- la publication de l'Arrêté ministériel fixant le modèle d'accord constituant la clause sociale du cahier des charges de contrat de concession forestière des communautés locales conformément aux arrêtés Ministériels n°090CAB/MIN/ECN-T/15/JEB/2009, n°023 et 028/CAB/ECN-T/15/JEB/08 DU7/O8/2008 ;
- La mise en place du Programme National Environnement, Forêts, Eaux et Biodiversité (PNFEEB).
- La publication des textes de base relatifs (Le décret n°14/018 du 02 août 2014 fixant les modalités d'attribution de concessions forestières aux communautés locales, signé par le Premier Ministre en application des dispositions de l'article 22 du Code forestier de 2002 et la signature de l'Arrêté 025 de février 2016.
- Le passage de la phase de préparation à la phase des investissements de la REDD+ avec le programme d'investissement forestier(PIF) et la mise en œuvre des PIREDD à travers le territoire national ; .
- la mise en place du Fonds national REDD+(FONAREDD) dans le cadre de l'initiative CAFI ;
- L'organisation, la composition et le fonctionnement des conseils consultatifs provinciaux des forêts dont la vulgarisation et la mise en œuvre font l'objet des présents termes de références.
- Etc.

Malgré ces avancées et des efforts considérables des partenaires au développement et des autres parties prenantes, les défis restent encore énormes en matière de gestion durable des forêts et de gouvernance comme les participants à la dernière Table verte organisée par la GIZ l'ont reconnu au Cercle Français.

Ces défis peuvent se résumer par :

- La faible gouvernance généralisée du secteur ;
- Les réformes nécessaires à prendre pour assainir le secteur y compris la levée ou non du moratoire, la révision du code forestier et l'élaboration du document de politique forestière ;
- L'application des dispositions légales et réglementaires dans l'ensemble du secteur ;
- Le Déficit d'une vision holistique non partagée sur la gestion des forêts dans leur globalité ;
- L'allocation des ressources nécessaires et la faible diversification de l'économie forestière ;
- L'aménagement durable des concessions et d'autres espaces ruraux ;
- Les mesures de valorisation des ressources forestières dans leur diversité ;
- Le faible contrôle forestier et faunique ;
- La certification et la traçabilité forestière à conquérir ;
- La persistance de l'exploitation forestière abusive et illégale ;
- L'enlisement des négociations APV FLEGT.
- Etc. .

C'est dans ce contexte que le présent forum des parties prenantes sur la gestion durable des forêts et le développement des réformes de gouvernance en République Démocratique du Congo a été organisé par le Forum National CEFDHAC RDC, avec le support pédagogique du GTF et en partenariat avec la CNCEIB et l'appui financier de WWF à travers le programme de Gouvernance Forestière (PGF) financé par NORAD.

Le présent rapport capitalise le déroulement de ces travaux en reprenant les points saillants des exposés et communications présentés lors de ces assises et en mettant en exergue les résultats des échanges et travaux des groupes en termes des résultats de ce Forum.

Outre l'introduction et la conclusion, la structure de ce rapport s'articule autour des points ci-après :

I. Aspects pédagogiques et organisationnels

- 1.1. Objectifs global et spécifiques
- 1.2. Résultats attendus
- 1.3. Configuration des participants-es
- 1.4. Organisation pédagogique

II. Déroulement des travaux

- 2.1. Ouverture du Forum
- 2.2. Présentation des exposés thématiques
- 2.3. Travaux en groupes
- 2.4. Clôture du Forum

Annexes :

- Allocutions d'ouverture des travaux
- Communications thématiques
- Conclusion travaux des groupes
- Note de Contribution
- Communiqué final

1. Aspects pédagogiques et organisationnels

1.1. Rappel des Objectifs et résultats attendus :

1.1.1. Objectif global :

L'objectif global du Forum était de contribuer à la définition des stratégies de Gestion Durable des Forêts et au consensus sur les reformes du secteur forestier en cours en RDC.

1.1.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques poursuivis par ce Forum étaient de :

- Partager les états des lieux des aspects de la Gestion durable et de Gouvernance forestière en RDC ;
- Partager et consolider les informations pertinentes sur les initiatives de contributions aux reformes en cours (Révision du code forestier, politique forestières, réflexion sur le moratoire, etc) ;
- Produire une Note de Contribution en termes de consensus minima sur base des initiatives de contribution existantes,
- Formuler les recommandations pertinentes dans la perspective de Gestion Durable des Forêts en RDC aux décideurs d'aujourd'hui et futurs.

1.2. Résultats attendus

- Les états des lieux de la GDF et de la Gouvernance forestière en RDC sont partagés et capitalisés ;
- Les informations pertinentes sur les initiatives existantes de contributions aux reformes en cours (Révision du code forestier, politique forestières, réflexion sur le moratoire) sont partagées et consolidées ;
- La note de contribution en termes de consensus minima sur base des initiatives de contribution aux reformes forestières existantes est produite ;

- Les stratégies pertinentes ainsi que les recommandations pertinentes dans la perspective de gestion durable des forêts en RDC sont identifiées et formulées pour les décideurs.

1.3. Configuration des participants-es.

Ce Forum a connu la participation de parties prenantes du secteur Forêts et Environnement, notamment les délégués de l'Administration forestière, de la Société civile nationale et internationale, du Secteur Privé, des Communautés locales et des peuples autochtones, soit près de 60 participants-es, y compris les intervenants et les membres de l'équipe d'organisation.

1.4. Organisation pédagogique du Forum.

Sur le plan pédagogique et méthodologique, les travaux du Forum ont connus quatre moments forts, à savoir :

- Présentation des communications.
- Echanges/débats d'éclaircissements.
- Travaux en groupes
- Formulation des propositions/recommandations et adoption des livrables

L'animation du forum était assurée par des animateurs aussi bien de l'administration forestière, du secteur privé que de la société civile environnementale, sous la conduite de l'équipe pédagogique et logistique de la CNCEIB et de la CEFDHAC-RDC.

Ainsi donc, la préparation pédagogique et logistique de ce Forum assurée de manière adéquate a permis le bon déroulement des travaux pendant les trois jours à la grande satisfaction de tous.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de ce Forum ont été marqués par la cérémonie d'ouverture, la présentation des communications en panel suivi des échanges, ainsi que des travaux en groupes.

2.1. Ouverture du Forum

La cérémonie d'ouverture officielle qui s'est déroulée dans la salle de conférence du Centre Pierre Claver de Kinshasa/Gombe a été marquée par

trois adresses, présentée respectivement par le Président du Forum CEFDHAC, le Représentant de WWF RDC et le Secrétaire Général du MEDD.

Pour l'essentiel, le mot de bienvenue et d'orientation du Président du Forum National CEFDHAC, Mr NGOY ISIKIMO Bienvenu, a tourné autour du rappel de la motivation d'organisation du forum, qui s'inscrit dans la dynamique de la réforme du code forestier, 16 ans après sa promulgation pour la mettre en phase de l'évolution du temps afin de l'adapter en fonction des circonstances du moment et des thématiques émergentes ayant une incidence réelle sur les forêts.



NPM : Le Président National du Forum CEFDHAC, le Secrétaire Général du MEDD et le Représentant de WWF/RDC lors de la cérémonie d'ouverture des travaux.

L'ambition de ce forum, poursuivra-t-il, est de contribuer à la réflexion sur la GDF et sur les acquis, le bilan et le développement des réformes en cours portant entre autre sur la révision de code forestier, la politique forestière, l'aménagement durable des forêts y compris les options sur le moratoire en construisant un consensus minimum à titre de contribution des parties prenantes qui en sera le principal livrable.

En outre, il a souligné que l'engagement des Parties prenantes au processus de gestion durable des ressources forestières devrait être érigé en principe, traduit en pratique et en attitude afin que d'atteindre les résultats escomptés.

Concluant son adresse, il a remercié et exprimé toute la gratitude de la Société civile au MEDD pour toutes les facilités d'usage et l'engagement manifeste de l'Autorité dans la lutte pour l'amélioration de la gouvernance forestière, avant d'en faire autant à WWF-RDC pour son appui constant et concerté.

Le second orateur, Mr Jean Marie BOLIKA qui représentait le Directeur Pays de WWF en RDC, a rappelé que le Fonds Mondial pour la Nature a toujours été présent à tous les rendez-vous organisés par la Conférence sur les Ecosystèmes des Forêts Denses et Humides d'Afrique Centrale dont la mission est de sensibiliser et encourager les acteurs à conserver les écosystèmes forestiers de la sous-région et à utiliser de façon durable et équitable les ressources qu'ils recèlent en luttant contre l'exploitation illégale du bois, mission dévolue à la CNCEIB.

C'est ainsi qu'il a invité les participants-es à ne ménager aucun effort pour l'atteinte des objectifs assignés et à clôturer son adresse en exprimant le vœu de voir les recommandations issues de ce Forum transmises aux autorités compétentes ainsi qu'aux candidats président de la République qui auront la charge de conduire les affaires du pays dans un futur proche, afin d'assurer une gestion durable des forêts.

Le Secrétaire Général au Ministère de l'Environnement et Développement Durable a, quant à lui, réaffirmé le ferme engagement de son Ministère d'accompagner la société civile dans la mise en œuvre de toute action susceptible de contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière. Il a souhaité que ce Forum puisse réellement contribuer à la définition des stratégies de gestion durable des forêts et au consensus constructif sur les réformes du secteur forestier en cours en RDC.

C'est avec ces mots qu'il a déclaré ouvert le forum des parties prenantes sur la gestion durable des forêts et le développement des réformes de gouvernance en RDC.

Il sied de signaler que les délégués de toutes les parties prenantes s'étaient présentés, en liminaire des différentes interventions de la cérémonie d'ouverture des travaux.

2.2. Présentation des exposés thématiques

Tout a commencé avec les orientations pédagogiques du forum et la présentation du programme.

Au total, 3 panels ont été animés, à savoir :

- Panel 1 : Etat des lieux GDF et Gouvernance
- Panel 2 : Partage des informations sur les initiatives de réformes en cours.
- Panel 3 : Panel de définition des stratégies de gestion durable des forêts par sous-secteur

A travers ces panels, les exposés suivants ont été présentés, à savoir :

- 1) Etat des lieux de la GDF et de la réforme forestière en RDC, par Claude MOLA MOOTO de la Direction de la Gestion Forestière au MEDD ;
- 2) Etat des lieux de l'exploitation forestière industrielle, par Eric GITADI de la Fédération des Industriels du Bois (FIB) ;
- 3) Etat des lieux de l'aménagement forestier, par François KAYEMBE de la Direction des inventaires et aménagements forestiers (DIAF) ;
- 4) La gouvernance des clauses sociales des concessions forestières et les communautés locales, par Philippe NZITA de l'ONG AMAR ;

- 5) Le Modèle de l'Accord de Clauses Sociales, par Claude MOLA MOOTO de la Direction de la Gestion Forestière (DGF) ;
- 6) Etat de la gestion durable des forêts et gouvernance, par Maurice MATANDA de la Direction de la gestion forestière (DGF) ;
- 7) Lien entre l'Observation indépendante et la gouvernance forestière, par Essylot LUBALA de l'Observatoire de la Gouvernance Forestière (OGF) ;
- 8) Programme d'appui à la formulation de la nouvelle politique forestière en République Démocratique du Congo ;
- 9) Le Moratoire : Levée ou maintien, par Me Simon Diambilayi de l'ONG Avocats Verts ;
- 10) Programme d'appui à la formulation de la nouvelle politique forestière en République Démocratique du Congo, par Mme Chouchouna Losale de l'ONG CEFLEDD
- 11) Etat des lieux de la Gouvernance de la conservation de la nature en RDC, par Mme Lusamba de l'ICCN ;
- 12) Stratégies de gestion durable des forêts : présentation du FONAREDD par Mme Astride

Ces différentes présentations font partie des annexes à ce rapport.



NPM : Une vue des participants-es lors des exposés thématiques.

Chaque série d'exposés du panel a été suivi par un débat et des échanges alimentés par les préoccupations et contributions des participants.

Globalement, les préoccupations suivantes ont été soulevées :

- Quel est le nombre d'observateurs indépendants identifiés aujourd'hui en RDC
- Pourquoi parle-t-on de 80% de bois grumes aujourd'hui, quand bien même que le guide forestier l'avait fixé à 30% pendant que l'exploitant forestier s'organise pour une installation définitive de son unité de transformation ;
- Que fait l'Observateur indépendant en cas d'irrégularités constatées relatives à la non application de la loi ?
- Le rapport de l'observateur indépendant est-il obligatoire ? A-t-il des effets rétroactifs devant contraindre les marginaux à respecter la loi ?
- Quelle est l'approche que le Ministère de l'environnement et le développement durable a mise en place pour réviser le Code forestier et élaborer la politique forestière ? Comment la Société civile est-elle impliquée ?
- Que faire pour lutter efficacement sur l'exploitation illégale du bois en RDC
- L'inventaire actualisé des espèces dans les Aires protégées est-il disponible ?
- Quelles sont les garanties qui prouvent que l'aménagement forestier est fait selon les règles de l'art et quelle est la place de la certification

A ces préoccupations, les intervenants, dans leur réaction, ont globalement rencontré les attentes des participants-es.

2.3. Travaux en groupes

Après ce moment d'échanges, des contributions et de clarification, quatre groupes de travail ont été constitué pour permettre aux participants d'approfondir la réflexion sur la GDF, Gouvernance et initiatives des réformes afin de produire les livrables du Forum, à savoir : la Note des contributions, le Mémorandum de la société civile environnementale et les autres parties prenantes adressé aux différents candidats députés nationaux et président de la République.

Les réflexions ont porté sur les 6 domaines suivants :

1. Le Code forestier
2. La politique forestière
3. La gouvernance des clauses sociales
4. Le moratoire
5. Les aires protégées
6. L'aménagement et la certification



NPM : Une vue des participants-es pendant les travaux en groupes.

A l'issue des travaux en groupe et la mise en commun qui s'en est suivi, le Forum des parties prenantes sur la gestion durable des forêts et le développement des réformes de gouvernance en République Démocratique du Congo a validé la note des contributions et le mémorandum des parties prenantes, assortis des recommandations suivantes :

1. Le renforcement de l'assainissement du secteur forestier et faunique, à l'élaboration de la politique forestière, à la lutte contre l'exploitation illégale, à la lutte contre l'impunité des criminels forestiers et fauniques, au renforcement des inspecteurs forestiers et des éco-gardes, à l'équipement des services du contrôle forestier et mise en place d'un mécanisme de contrôle efficace dans les frontières...
2. De redorer l'image du secteur forestier et permettre à celui-ci de contribuer suffisamment au bien être des Congolais et au budget National par une fiscalité transparente et saine.
3. Le renforcement de la participation de la société civile environnementale comme une des parties prenantes importantes dans la conception , élaboration et mise en œuvre des politiques et programmes du secteur des ressources naturelles, capables de proposer des idées et initiatives allant dans le sens d'améliorer la gouvernance afin que les ressources naturelles contribuent au trésor public et bénéficient réellement aux populations locales et peuples autochtones.
4. Le développement des approches innovantes qui valorisent l'économie verte et qui classent la forêt au rang des ressources stratégiques face aux moteurs de déforestation et dégradation des forêts.
5. La promotion des alternatives appropriées et adaptées ,réalisées en faveur des communautés locales et peuples autochtones riveraines des forêts afin de réduire la pression sur les ressources naturelles en général et ressources forestières en particulier, notamment par l'électrification des milieux péri urbains et ruraux, la promotion et l'utilisation de l'énergie propre, soit renouvelable (énergie solaire) à la place de la carbonisation à outrance .
6. Le développement de l'écotourisme dans le cadre du partenariat public-privé

7. La valorisation et la domestication des produits forestiers non ligneux et les ressources génétiques pour le développement de l'industrie alimentaire et de la pharmacopée.

2.4. Clôture du Forum

La clôture du Forum est intervenue le samedi 08 décembre 2018 à travers une cérémonie organisée à cet effet.

A cette occasion, le Président National du Forum CEFDHAC s'est focalisée dans un premier temps sur les aspects pédagogiques et organisationnels du Forum. C'est ainsi qu'il a rappelé à l'assistance les objectifs, les principaux thèmes abordés et les résultats atteints à la fin des travaux.

Dans un deuxième temps, il a fait le bilan du Forum en indiquant que les objectifs de départ ont été largement atteints, comme en témoigne la production et l'adoption des produits attendus, notamment la Note des contributions, le mémorandum des parties prenantes sur le GDF et les recommandations pertinentes du Forum.

Il a terminé par remercier les partenaires WWF/NORAD, les intervenants à tous les niveaux,, les membres de l'équipe pédagogique et logistique ainsi que les participants-es pour leur contribution à la réussite des travaux de ce Forum.

A la suite de son intervention, le Représentant du Secrétaire Général à cette cérémonie a procédé à la clôture officielle des travaux du Forum des parties prenantes sur la gestion durable des forêts et le développement de la gouvernance forestière en RDC en réitérant la volonté du Ministère à s'approprier des recommandations pertinentes.

CONCLUSION

Le Forum des parties prenantes sur la gestion durable des forêts et le développement de la gouvernance forestière en RDC a vécu. Un travail a pris fin et un autre commence, celui de la capitalisation des résultats de ce forum, notamment la vulgarisation de ces différents documents auprès des acteurs concernés.

Ces travaux ont constitué un moment important d'échanges d'information et d'expériences qui a permis de baliser la voie devant contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière en RDC.

LES ANNEXES

ANNEXE 1 : COMMUNIQUE FINAL DU FORUM

FORUM DES PARTIES PRENANTES SUR LA GESTION DURABLE DES FORETS ET LE DEVELOPPEMENT DES REFORMES DE GOUVERNANCE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

COMMUNIQUE FINAL.

Il s'est tenu à Kinshasa/Gombe, dans la salle de conférence Pierre Claver, du jeudi 06 au samedi 08 décembre 2018, le **Forum des parties prenantes sur la gestion durable des forêts et le développement des réformes de gouvernance en République Démocratique du Congo**, sous les auspices du Ministère de l'Environnement et Développement Durable.

Organisé par le Forum National CEFDHAC¹ RDC avec le support de la CNCEIB (Coalition Nationale contre l'Exploitation Illégale du Bois) et le support pédagogique du GTF² avec l'appui financier de WWF/NORAD à travers le programme de Gouvernance Forestière(PGF).

Ce Forum a connu la participation de Parties prenantes du secteur Forêts et Environnement, notamment les délégués de l'Administration forestière, de la Société civile nationale et internationale, du Secteur Privé, des Communautés locales et des peuples autochtones. Il a eu pour objectif global de contribuer à la définition des stratégies de Gestion Durable des Forêts et au consensus sur les réformes du secteur forestier en cours en RDC.

En termes d'objectifs spécifiques, il sied de rappeler que le Forum était une occasion, pour les participants-es :

¹ Conférence des Ecosystèmes Forestiers Dense et humide d'Afrique Centrale

² Groupe de Travail Forêts

1. de partager les états des lieux des aspects de la Gestion durable et de Gouvernance forestière en RDC ;
2. de partager et consolider les informations pertinentes sur les initiatives de contributions aux reformes en cours ;
3. de produire une Note de Contribution en termes de consensus sur base des initiatives de contribution existantes ;
4. de formuler les recommandations pertinentes dans la perspective de Gestion Durable des Forêts en RDC aux décideurs d'aujourd'hui et futurs.

Les travaux de ce forum, d'une durée de trois jours, ont été marqués par trois temps forts, à savoir : la cérémonie d'ouverture, les panels de présentation et les travaux en groupes.

La cérémonie d'ouverture a connu trois allocutions : le mot de bienvenue du Président du Forum National CEFDHAC, M. Bienvenu Ngoy Isikimo, le mot du Représentant de WWF-RDC, M. Jean Marie Bolika et le mot d'ouverture officielle des travaux par le Secrétaire Général au MEDD³, M. Benjamin TOIRAMBE.

Après la cérémonie d'ouverture, les participants ont suivi au total 10 exposés répartis en 3 panels dans la configuration suivante :

Panel 1 : Etat des lieux GDF⁴ et Gouvernance

Panel 2 : Partage des informations sur les initiatives de reformes en cours

Panel 3 : Définition des stratégies de gestion durable des forêts par sous-secteur forestier

A travers ces panels, les exposés suivants ont été présentés, à savoir :

- 1) Etat des lieux de la GDF et de la réforme forestière en RDC ;

³ Ministère de l'Environnement et Développement Durable

⁴ Gestion Durable des Forêts

- 2) Etat des lieux de l'exploitation forestière industrielle ;
- 3) Etat des lieux de l'aménagement forestier ;
- 4) La gouvernance des clauses sociales des concessions forestières et les communautés locales ;
- 5) Le Modèle de l'Accord de Clauses Sociales ;
- 6) Etat de la gestion durable des forêts et gouvernance ;
- 7) Lien entre l'Observation indépendante et la gouvernance forestière ;
- 8) Programme d'appui à la formulation de la nouvelle politique forestière en République Démocratique du Congo ;
- 9) Levée ou non du moratoire ;
- 10)Etat des lieux de la Gouvernance de la conservation de la nature en RDC.

Chaque série d'exposés du panel a été suivi par un débat et des échanges alimentés par les préoccupations et contributions des participants. A ces préoccupations, les intervenants, dans leur réaction, ont globalement rencontré les attentes des participants-es.

Après ce moment d'échanges, des contributions et de clarification, quatre groupes de travail ont été constitué pour permettre aux participants d'approfondir la réflexion sur la GDF, Gouvernance et initiatives des réformes afin de produire les livrables du Forum, à savoir : la Note des contributions, le Mémoire de la société civile environnementale et les autres parties prenantes adressé aux différents candidats députés nationaux et président de la République.

A l'issue des travaux en groupe et la mise en commun qui s'en est suivi, le Forum des parties prenantes **sur la gestion durable des forêts et le développement des réformes de gouvernance en République Démocratique du Congo** a validé la note des contributions et le mémorandum des parties prenantes, assortis des recommandations suivantes :

1. A Renforcer l'assainissement du secteur forestier et faunique, à l'élaboration de la politique forestière, à la lutte contre l'exploitation illégale, à la lutte contre l'impunité des criminels forestiers et fauniques, au renforcement des inspecteurs forestiers et des écogardes, à l'équipement des services du contrôle forestier et mise en place d'un mécanisme de contrôle efficace dans les frontières...
2. A redorer l'image du secteur forestier et permettre à celui-ci de contribuer suffisamment au bien être des Congolais et au budget National par une fiscalité transparente et saine.
3. A renforcer la participation de la société civile environnementale comme une des parties prenantes importantes dans la conception , élaboration et mise en œuvre des politiques et programmes du secteur des ressources naturelles, capables de proposer des idées et initiatives allant dans le sens d'améliorer la gouvernance afin que les ressources naturelles contribuent au trésor public et bénéficient réellement aux populations locales et peuples autochtones.
4. A développer des approches innovantes qui valorisent l'économie verte et qui classent la forêt au rang des ressources stratégiques face aux moteurs de déforestation et dégradation des forêts.
5. A promouvoir des alternatives appropriées et adaptées ,réalisées en faveur des communautés locales et peuples autochtones riveraines des forêts afin de réduire la pression sur les ressources naturelles en général et ressources forestières en particulier, notamment par l'électrification des milieux péri urbains et ruraux, la promotion et l'utilisation de l'énergie propre, soit renouvelable (énergie solaire) à la place de la carbonisation à outrance .
6. A développer l'écotourisme dans le cadre du partenariat public-privé
7. A Valoriser et domestiquer les PFNL⁵ et les ressources génétiques pour le développement de l'industrie alimentaire et de la pharmacopée et sécuriser les espaces de la foresterie communautaire.

Fait à Kinshasa, le 08 décembre 2018.

⁵ Produits Forestiers Non Ligneux

LES PARTICIPANTS